Silène
17, Rue Pierre Mendès France - 44602 - ST-NAZAIRE

RECU EN PREFECTURE
15 octobre 2026
VIA DOTELEC - FAST Actes
044-442128389-20261015-D0035640-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°003564

BUREAU DE SILENE EN DATE DU JEUDI 15 OCTOBRE 2026

Délibération n° 12	Etoile du Matin - 1327 - Saint Nazaire - Clôture Financière

L'An deux mille vingt six, le quinze octobre, à 14 heures, s'est réuni Le Bureau, en salle du Côté jardin, au siège de Silène, 17 rue Mendès France à Saint-Nazaire, sous la présidence de Mme Céline GIRARD-RAFFIN.

ADMINISTRATEURS PRESENTS :

M. Alain LE PAPE, Mme Dominique TRIGODET, M. Christophe COTTA, Mme Céline GIRARD-RAFFIN, M. PATRICK LAMOOT, Mme Ghislaine OLLIVAUD-HERVOCHE

POUVOIRS :

M. Jean-Michel CRAND donne pouvoir à Mme Céline GIRARD-RAFFIN

ADMINISTRATEURS ABSENTS EXCUSES :

ASSISTAIENT A LA REUNION :

Madame Sandrine WILLIAMSON, Directrice Générale,
Monsieur Franck GOURDEL, Directeur de l'Offre Nouvelle.
Monsieur Olivier CORALLO, chargé de projets transversaux.



N° 1327E1 – ETOILE DU MATIN

- Localisation : 57 rue Michel Ange
- Typologie : 20 logements collectifs
- Descriptif : Acquisition de 20 logements locatifs sociaux situés 57 rue Michel Ange à Saint-Nazaire, au promoteur Marignan.
- Livraison : juillet 2022

La délibération d'acquisition de VEFA a été validée le 28 mai 2020.

Il est proposé au Bureau de procéder à la clôture financière de cette opération dont le bilan financier prévisionnel a été approuvé par délibération le 11 juin 2020.

Les détails du bilan définitif sont les suivants :

Montant en €	Estimé Bureau du 11 juin 2020	Réalisé	Ecart	Ecart en %
Prix d'acquisition	2 506 921	2 497 736	-9 185	-0,4%
Honoraires et divers	44 036	44 260	224	0,5%
TOTAL	**2 550 957**	**2 541 996**	**-8 960**	**-0,4%**

Le financement définitif de l'opération est le suivant :

Montant en €	Estimé Bureau du 11 juin 2020	Réalisé	Ecart	Ecart en %
Prêt CDC PLUS	877 059	725 997	-151 062	-17,2%
Prêt CDC PLAI	444 581	345 602	-98 979	-22,3%
Prêt CDC FONCIER PLUS	419 332	418 880	-452	-0,1%
Prêt CDC FONCIER PLAI	256 412	256 843	431	0,2%
Prêt ACTION LOGEMENT	0	120 000	120 000	100%
Prêt PHBB	0	130 000	130 000	100%
Subvention Etat PLUS	7 200	7 200	0	0,0%
Subvention Etat PLAI	52 000	52 000	0	0,0%
Subvention CARENE	239 278	239 278	1	0,0%
Fonds propres	255 096	246 196	-8 899	-3,5%
TOTAL	**2 550 957**	**2 541 996**	**-8 960**	**-0,4%**

Les éléments complémentaires sont les suivants :

Montant en €	Estimé Bureau du 11 juin 2020	Réalisé	Ecart	Ecart en %
Prix de revient au logement	127 548	127 100	-448	-0,4%
Prix de revient au m² SHAB	2 145	2 126	-19	-0.9%
Fonds propres affectés en %	10%	10%	0%	

Il est à noter que du fait de la réception tardive de la Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT), le solde de la subvention de la DDTM a été demandé et versé plus de deux ans après la livraison de la résidence.

Il est demandé au Bureau de bien vouloir émettre un avis favorable à la clôture financière ainsi présentée et d'autoriser la Directrice Générale à affecter un montant de 246 196 € provenant des fonds propres de Silène, par un débit du compte « report à nouveau » pour 246 196 € et un crédit du compte «1067 Excédent d'exploitation ».

SEANCE DU BUREAU :
Délibération adoptée à l'unanimité.

Ont signé : Tous les Membres présents

Copie RENDUE EXECUTOIRE
Loi du 2 mars 1982



Pour copie conforme,
La Directrice Générale de Silène,
S. WILLIAMSON